



Madame la Directrice, Chère Amie, Chère Michelle Bubenicek,

En me demandant de vous remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, vous m'avez fait un honneur qui me touche d'autant plus qu'il était inattendu s'agissant de ma personne, s'il l'était moins eu égard à ma fonction. L'École des Chartes, dont vous êtes depuis un an la directrice, est l'établissement le plus étroitement lié institutionnellement à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui, chaque année, lors de sa séance solennelle, proclame, en vertu d'une loi de 1828, la liste des nouveaux archivistes paléographes. En 1994, enfant que vous êtes, votre nom a ainsi été le premier, puisque vous étiez major de votre promotion, à retentir sous la Coupole.

L'honneur que vous faites au corps politique du Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres est donc naturel. En revanche, si j'ai la faiblesse de considérer que cet honneur s'adresse aussi à mon corps mortel, mon étonnement n'a d'égal que ma confusion. *Non sum dignus*. Je ne suis pas chartiste, pas même historien, et nous nous connaissons, somme toute, de fraîche date.

Heureusement, vous êtes la fille de votre père, mon cher collègue Venceslas Bubenicek, que je connais depuis plus longtemps que vous ne le connaissez. Cela crée des liens. La fidélité à l'exemple qu'il vous donnait, une fidélité que vous avez manifestée en devenant comme lui médiéviste, me rassure, même si vous vous êtes élevée de la philologie à l'histoire : il est bon que les enfants dépassent les parents. Cette fidélité, vous la manifestez d'une façon qui n'est pas moins touchante d'être naturelle et justifiée. La page que vous consacrez, au début du document de synthèse de votre HDR, au rôle joué par votre père dans la naissance de votre vocation est charmante. Elle est

également irénique et laisse bien augurer de votre effet pacificateur dans vos fonctions directoriales. Vous écrivez que votre enfance a été « bercée par des noms comme ceux de Léon Gautier et de Paul Meyer. » Voilà fraternellement réunis deux savants qui ne s'aimaient guère. Deux savants... Jamais Paul Meyer n'eût consenti à décerner ce titre à Léon Gautier. Lors de la disparition de ce dernier, Paul Meyer écrit à Gaston Paris : « Léon Gautier est mort. Il sera aisément remplacé. » Et le jeune Joseph Bédier, écrivant à son ami Joseph Texte pour lui annoncer sa décision d'être médiéviste, devance ses reproches en ces termes : « Tu vas me traiter d'imbécile, de crétin, de Léon Gautier... » Pourtant, je sais gré à votre père de les avoir réunis et je trouve que nous sommes aisément injustes et surtout ingrats à l'égard de Léon Gautier. Bien entendu, l'exigence philologique de Paul Meyer l'écrase impitoyablement. Comme Anatole France le fait dire à son Sylvestre Bonnard, lisant la jeune revue *Romania* et admirant la juste sévérité de la nouvelle génération de philologues : « M. Paul Meyer souligne chaque faute d'un coup d'ongle incisif. » Léon Gautier était de la vieille école, celle de l'ignorance indulgente et du pathos romantique. J'imagine la tête qu'a faite Paul Meyer en lisant sa préface à sa traduction de la *Chanson de Roland* en français moderne (la première). Grâce à cette traduction, écrit Léon Gautier, tout le monde pourra lire le vieux poème, « même les ouvriers, même les femmes ». Et il conclut en souhaitant que la vieille chanson soit sur toutes les lèvres : « Qu'elle fasse des Français, qu'elle fasse des soldats, qu'elle fasse des chrétiens ! Nous en avons besoin. » C'était en 1873. Mais nous sommes surtout ingrats, car les quatre gros volumes de Léon Gautier sur les chansons de geste contiennent des résumés de toutes les chansons, résumés bien précieux, surtout avant l'ère de Wikipedia : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les chansons de geste sans jamais oser le demander et sans avoir le courage de les lire.

Mais je m'égare et je reviens à vous. Rien d'étonnant à ce que, sous les auspices d'un tel père, votre carrière ait été brillante et menée tambour battant.

Une carrière ? Plutôt un palmarès. L'École des Chartes en 1990 à votre premier essai après une préparation à Henri IV, le premier rang à la sortie, comme je l'ai dit, conservateur du patrimoine, boursière de la Fondation Thiers, un doctorat en histoire soutenu brillamment en 1998 sur un sujet situé dans le prolongement de votre thèse de l'École, maître de conférences à l'université de Franche-Comté, professeur dès 2011 après la soutenance d'une HDR l'année précédente, tout cela avec les meilleurs des maîtres, Michel Parisse, Claude Gauvard, mes excellents confrères Pierre Toubert et Philippe Contamine. Des publications nombreuses et importantes, des responsabilités dans votre université, la participation à des programmes de recherche. Et aujourd'hui la direction de l'École des Chartes. Plus un mari et trois enfants, dont vous vous occupez beaucoup : votre manière d'en parler ne trompe pas.

Comment faites-vous ? Avez-vous un truc ? Quelle femme êtes-vous ? Effrayante ? Un historien du futur qui ne vous aurait pas plus rencontrée que vous n'avez rencontré Yolande de Flandre et qui tenterait de se faire une idée de vous en accumulant et en interprétant la documentation (comment le lui reprocher ?) pourrait être tenté de le croire. Il ne manquerait pas d'observer qu'après avoir intitulé votre thèse *Quand les femmes gouvernent*, vous vous êtes retrouvée assez rapidement directrice de l'École des Chartes. Il tirerait de vos travaux l'impression que vous ne détestez pas les maîtresses femmes. Depuis que vous êtes toute petite – j'entends depuis votre thèse de l'École des Chartes, vous fréquentez l'énergique Yolande de Flandre, ou de Bar. Vous l'avez flanquée pour votre HDR de l'énigmatique et sulfureuse Huguette de Sainte-Croix.

Voilà qui donne à réfléchir, et pas seulement à l'historien du futur. Vous semblez conclure du parallèle entre vos deux héroïnes ou anti-héroïnes que les errements de Yolande ont été sanctionnés parce qu'ils étaient de nature publique et politique, tandis que ceux d'Huguette étant de nature privée, elle s'en est tirée. C'est une leçon bien propre à rassurer tous ceux qui ne vous fréquentent que

dans l'exercice de vos responsabilités publiques : vous savez qu'il vaut mieux être irréprochable dans ce domaine. Votre analyse est-elle aussi rassurante dans le domaine de la vie privée ? Autant que j'en puisse juger, votre époux se porte bien.

Mais ces spéculations sont inutiles. Nous ne sommes pas des historiens du futur. Nous avons la chance de vous connaître et il suffit de vous connaître pour comprendre que, si vous êtes une maîtresse femme dans le bon sens du terme, si vous êtes la femme forte de l'Écriture, vous n'avez rien d'effrayant. Vous êtes au contraire rassurante. Vous attirez la confiance et la sympathie. Et nous aurions tort de nous étonner de vos succès et de votre activité dans tous les ordres, l'enseignement, la recherche, la direction d'un grand établissement prestigieux. Vous n'êtes pas seulement énergique, tenace et consciencieuse, mais aussi, me semble-t-il, pleine de bonne volonté devant les personnes et les situations. C'est pourquoi, d'après les témoignages qui me parviennent, vous devriez bien réussir à la direction de l'École des Chartes. Peut-être avez-vous été préparée à cette fonction par le programme de recherche auquel vous participez dans votre université : « La doléance, espace du dialogue politique. » Voilà un espace que le directeur d'un grand établissement (et même le Secrétaire perpétuel d'une petite académie) trouve souvent occupé. Ce poste de directrice de l'École des Chartes, vous y avez accédé à un moment difficile (à vrai dire, quel moment ne l'est pas ?), mais aussi, il faut le dire, à un moment où l'opération la plus difficile, celle du déménagement, avait été menée à bien de main de maître par votre prédécesseur.

L'éloge que je fais de vous pourrait sembler convenu. Il pourrait aussi laisser croire que votre zèle vous interdit de considérer vos activités, vos travaux et tout ce qui fait l'objet de nos chères études avec le détachement que toute chose doit nous inspirer dans cette vallée de larmes. Qui le penserait se tromperait lourdement. Il lui suffirait, pour revenir de son erreur, de lire la note 15 à la page 15 du document de synthèse de votre HDR. Vous y citez le

dialogue culte, comme on dit, du film d'Alain Resnais *On connaît la chanson*, film dans lequel, comme chacun sait, on voit Agnès Jaoui préparer, puis soutenir (en salle Louis Liard, comme de mon temps) une thèse sur « Les chevaliers paysans de l'an mil au lac de Paladru. » Comme vous êtes une personne éminemment bien élevée, vous ne citez pas le dialogue jusqu'au bout. La sœur du personnage interprété par Agnès Jaoui annonce avec fierté, en sa présence, au bougon dépressif joué évidemment par Jean-Pierre Bacri que sa sœur Odile (Agnès Jaoui) prépare une thèse. Bacri en demande le sujet : « Les chevaliers paysans de l'an mil au lac de Paladru. » « Et ça intéresse quelqu'un ? », demande Bacri. « Non, personne », répond Jaoui. Vous interrompez là votre citation. Mais le dialogue se poursuit. « Alors pourquoi le fais-tu ? » Réponse : « Pour faire parler les cons. »

J'ai parlé. (J'ai l'impression de me faire mal comprendre. « J'ai parlé » est un parfait à valeur conclusive, qui clôt mon discours dans le style laconique et solennel de la latinité : *Dixi*. Que va-t-on imaginer ?)

Les seuls mots qu'il me reste à prononcer sont les paroles sacramentelles qui vont vous conférer notre premier ordre national.